

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	22 (1893)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Le IXe Cours normal suisse de travaux manuels

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

boit à la fanfare de Martigny dont les joyeux accords ont tant contribué au succès de la fête de ce jour<sup>1</sup>.

Le temps avait marché rapidement. Bientôt le sifflet de la locomotive vint mettre un terme aux flots d'éloquence, aux joyeux accords des cœurs, des voix et des instruments. Il fallut songer à se séparer en disant à nos amis du Valais : Au revoir en juillet à Morat !

Belle et fructueuse journée : ainsi peut se résumer le bilan du Congrès pédagogique de Martigny ; il laissera à ceux qui y ont pris part la satisfaction d'avoir joui de quelques heures de vrai plaisir et de douce fraternité.

P. M.

## Le IX<sup>e</sup> Cours normal suisse de travaux manuels

Le IX<sup>e</sup> Cours normal suisse de travaux manuels aura lieu à Coire du 17 juillet au 12 août prochain, c'est-à-dire pendant la période des vacances d'été. Ce cours sera placé sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton des Grisons. Il nécessitera de la part de chaque participant le paiement d'une rétribution unique de 65 fr.

La Confédération accorde à tous les instituteurs suisses, qui y prendront part une subvention égale à la somme qu'ils auront obtenue de leur canton respectif.

De grands avantages matériels tels que : logement gratuit en commun, bonne nourriture à un prix très modéré, etc., sont assurés à tous les participants. Nous pouvons ajouter que l'accueil le plus cordial leur est réservé de la part des autorités et de la population.

Pendant le cours, ne seront exécutés que des objets pouvant être confectionnés par des enfants. Les branches enseignées seront le cartonnage, le travail du bois à l'établi et la sculpture sur bois (Kerbschnitt). L'enseignement sera donné en allemand et en français. Le cours aura lieu dans les locaux de l'Ecole cantonale.

Les inscriptions seront reçues d'ici au 10 juin auprès du bureau du conseil de l'Instruction publique du canton des Grisons à Coire.

## LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE

(Nouveaux ouvrages reçus depuis le 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars 1893.)

### A. Collections

I. L. GENOUD, DIRECTEUR, FRIBOURG, Plan du village de Remaufens fait en 1873. — Abbé Ch. Ræmy, Notice sur l'industrie nationale et fribourgeoise et sur les corporations de métier.

<sup>1</sup> Des lettres et télégrammes de sympathique adhésions avaient été adressées au Comité par MM. Kuntschen, Lorétan et Perrig, conseillers nationaux ; Evéquoz, préfet ; Dalèves, chancelier d'Etat, etc. etc.